

1889 de 2.08 pour cent. La proportion des criminels au-dessous de 20 ans était de 15.47 pour cent comparée avec 15.04 pour cent en 1888. Le nombre de canadiens reste à peu près le même, la proportion pour les quatre dernières années ayant été de 64.68, 63.60, 64.34 et 62.12 pour cent. Comme la proportion de canadiens diminue et que le nombre des criminels augmente, il semblerait qu'ils sont plutôt des étrangers que des canadiens nés du pays. Le nombre de criminels venant des Etats-Unis a constamment augmenté durant les trois années dernières ayant été de 35, 40 et 50 respectivement. Quant au degré d'éducation que possède les prisonniers, 52 pour cent étaient capables de lire et d'écrire, 16 pour cent ne savaient pas lire et des particularités concernant 27 ne sont pas données. Le nombre des catholiques était de 255, des protestants, 160, des juifs, 2, et de ceux qui ne professaient aucune religion, dont la plupart étaient chinois, de 16. La classe travaillante a fourni 31 pour cent, les industriels, 28 pour cent, et les occupations de 24 pour cent ne sont pas données.

698. Le nombre de décès en 1889 a été de 17, ce qui est une faible moyenne, principalement quand on considère la condition physique de plusieurs. Il est évident qu'on prend bien soin des prisonniers.

Nombre de
décès.

699. On construit en ce moment à Kingston un bloc de cellules afin d'isoler les prisonniers incorrigibles et les habitués ainsi que les nouveaux arrivés. On s'attend à de bons résultats.

Cellules
pour isoler
les prison-
niers.;

700. Les chiffres précédents ne se rapportent qu'aux personnes qui ont été condamnées à la prison pour deux ans ou plus et furent en conséquence envoyées aux pénitenciers, tandis que les suivants sont compilés des statistiques criminelles recueillies par le gouvernement fédéral et comprennent tous les genres de délits. L'acte pourvoyant à leur recueillement fut mis en force en 1876. Les résultats furent d'abord maigres.

Statisti-
ques crimi-
nelles.